

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 1/10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: **00495 Stain Cleaner Strong Type**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: nettoyage des jantes.

Utilisations déconseillées: non précisées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nowy Samochód S.A.  
ul. Zbyszka Cybulskiego 3,  
00-725 Warszawa, Polska  
+48 602-444-356  
info@soft99.pl

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: 112

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

**Skin Irrit. 2**

H315 Provoque une irritation cutanée.

**Eye Irrit. 2**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la Réglementation (CE) N° 1272/2008

Mention d'avertissement

**ATTENTION**

Pictogramme



Substances devant figurer sur l'étiquette

--

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

**P102** Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

**P264** Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 2/10

protection des yeux/du visage.

### Intervention

#### P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

#### P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Stockage

--

### Élimination

#### P501

Éliminer le contenu/récipient dans les conteneurs à déchets étiquetés de manière appropriée conformément aux réglementations nationales.

### Autre information

#### Étiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004):

< 5%	EDTA et sels
< 5%	savon
	parfums
	agents conservateurs (TRIS(N-HYDROXYETHYL) HEXAHYDROTRIAZINE)

### 2.3. Autres dangers

Les composants de ce mélange ne répondent pas aux critères applicables PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit ne contient pas d'ingrédients répertoriés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne ou d'ingrédients ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères du règlement 2017/2100/UE ou du règlement 2018/605/UE à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Classification 1272/2008 (CE)	%
Propan-2-ol <sup>[2]</sup>	Index: 603-117-00-0 CAS: 67-63-0 EC: 200-661-7 REACH: 01-2119457558-25-XXXX	Flam. Liq. 2 Eye Irrit. 2 STOT SE 3	H225 H319 H336 < 5
Acides gras de coco	Index: -- CAS: 61788-47-4 EC: 262-978-7 REACH: --	Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2	H315 H319 < 5
2-aminoéthanol <sup>[1]</sup> <sup>[2]</sup> <sup>[3]</sup>	Index: 603-030-00-8 CAS: 141-43-5 EC: 205-483-3 REACH: --	Acute Tox. 4 Acute Tox. 4 Skin Corr. 1B Acute Tox. 4	H302 H312 H314 H332 ≤ 1

### Remarques

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16

<sup>[1]</sup> Les limites de concentration spécifiques

2-aminoéthanol: STOT SE 3 H335: C ≥ 5%

<sup>[2]</sup> Les substances pour lesquelles il existe, les valeurs limites nationales d'exposition professionnelle

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



### 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 3/10

<sup>[3]</sup> Les substances pour lesquelles il existe, en vertu de la législation de l'Union, des limites d'exposition sur le lieu de travail

<sup>[4]</sup> SVHC: les substances figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés.

Nettoyer la peau contaminée, rincer abondamment à l'eau puis à l'eau au savon doux.

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

###### Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.

Laver les yeux contaminés avec de l'eau tiède pendant 10 à 15 minutes. Éviter les forts jets d'eau; risque d'endommager la cornée.

Si nécessaire, consulter un médecin.

###### Ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche avec de l'eau.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Ne rien donner à avaler à une personne inconsciente.

Si nécessaire, transporter la victime à l'hôpital.

###### Inhalation

Emmener la victime à l'air libre et s'assurer qu'elle respire librement.

La garder au chaud et au calme.

Si nécessaire, consulter un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: rougeur, irritation, brûlure possibles.

Contact avec les yeux: rougeur, larmoiement, douleur, brûlure, irritation possibles.

Ingestion: nausées, vomissements, douleur abdominale. Peut causer des troubles gastro-intestinaux.

Inhalation: l'exposition par inhalation ne provoque pas d'effets néfastes sur la santé.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Agents d'extinction appropriés

Adapter les moyens d'extinction appropriés pour éteindre les incendies à proximité.

###### Moyens d'extinction inapproprié

Jet d'eau - danger de propagation de l'incendie.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

###### Produits de combustion

Au cours de l'incendie des gaz toxiques contenant : le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, autres produits de décomposition thermique. Il ne faut pas inhaler les produits de combustion, ils peuvent constituer une menace pour la santé.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures générales de protection typiques en cas d'incendie.

Ne pas rester dans une zone à risque d'incendie sans vêtements appropriés résistant aux produits chimiques et sans appareil respiratoire à circulation d'air indépendante.

En cas d'incendie, refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée. Ramasser les moyens d'extinction utilisés.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 4/10

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Restreindre l'accès des tiers à la zone de panne jusqu'à la fin des opérations de nettoyage appropriées. Veiller à ce que la suppression de la défaillance et de ses conséquences ne soit effectuée que par du personnel formé. En cas de rejets importants, isoler la zone menacée.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas permettre de polluer l'environnement.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de contamination grave d'un cours d'eau, d'un réseau d'égouts ou du sol, en aviser les autorités administratives et de contrôle compétentes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Placer les emballages endommagés dans un récipient d'urgence.

Ramasser avec des matériaux ininflammables absorbant les liquides (par exemple, du sable, de la terre, des agents liants neutralisation universels, de la silice, de la vermiculite et stocker dans des récipients dûment étiquetés.

Traiter les matériaux ramassés comme des déchets.

Nettoyer et ventiler la zone contaminée.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Mesures de protection individuelle : section 8

Méthodes de traitement : section 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivre les règles générales de sécurité et d'hygiène.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter de respirer les vapeurs.

Utiliser ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer uniquement dans un emballage scellé original dans une pièce fraîche, sèche et bien aérée.

Ne pas entreposer avec de la nourriture ou des aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des matières incompatibles.

Maintenir le conteneur fermé et à la verticale pour empêcher les fuites.

Protéger du rayonnement solaire et protéger des températures élevées.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle définies:

Dénomination	Numéro CAS	Valeur limite d'exposition professionnelle	Observations
--------------	------------	--	--------------

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 5/10

		8h		court terme		
		VLEP 8h (ppm)	VLEP 8h (mg/m <sup>3</sup> )	VLEP CT (ppm)	VLEP CT (mg/m <sup>3</sup> )	
Propan-2-ol (Alcool isopropylique)	67-63-0	-	-	400	980	-
Ethanolamine	141-43-5	1	2,5	3	7,6	*

\* : Risque de pénétration percutanée

### DNEL

#### Propan-2-ol (CAS 67-63-0)

Travailleurs, inhalation, chronique - effets systémiques: 89 mg/m<sup>3</sup>

Travailleurs, Cutané, chronique - effets systémiques: 319 mg/kg pc/jour

Consommateurs, Inhalation, chronique - effets systémiques: 500 mg/m<sup>3</sup>

Consommateurs, Cutané, chronique - effets systémiques: 888 mg/kg pc/jour

Consommateurs, Orale, chronique - effets systémiques: — 26 mg/kg pc/jour

### PNEC

#### Propan-2-ol (CAS 67-63-0)

Eau de mer 140,9 mg/l

Eau douce 140,9 mg/l

sol 28 mg/kg poids sec

Sédiments d'eau douce 552 mg/kg poids sec

Sédiments marins 552 mg/kg poids sec

Usine de traitement des eaux usées 2 251 mg/l

Empoisonnement secondaire 160 mg/kg de nourriture

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Respecter les mesures de sécurité et d'hygiène de travail. Ne pas manger, boire et fumer pendant le travail.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs.

Les salles de stockage et les postes de travail doivent être ventilés efficacement pour maintenir les concentrations de poussières/vapeurs dans l'air en dessous de leurs valeurs limites.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux / du visage



Utiliser des lunettes de sécurité conformes à la norme EN 166.

#### Protection des mains



Utiliser les gants résistants au du produit, conformément à la norme EN 374.

Choisir le matériau des gants en fonction du temps de percée, du taux de pénétration et de la dégradation.

Il est recommandé de changer régulièrement de gants et de les remplacer immédiatement s'ils présentent des signes d'usure, de détérioration (déchirure, perforation) ou de changement d'apparence (couleur, souplesse, forme).

Utiliser une crème protectrice sur les parties du corps non protégées.

#### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié.

Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse dans l'environnement de travail spécifique.

#### Protection des voies respiratoires

En cas de danger dû au dépassement des niveaux de vapeur admissibles du mélange dans l'air (par ex. panne de la ventilation), porter une protection respiratoire.

#### Contrôle de exposition de l'environnement

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 6/10

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les égouts.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Jaune clair
Odeur	Caractéristique
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~100°C
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	2 - 12,7% vol. (CAS: 67-63-0)
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	9,5-10,99 (25°C)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	1,00 ± 0,01 g/cm <sup>3</sup> (25°C)
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Non applicable

#### 9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	Aucune donnée disponible
Autres caractéristiques de sécurité	Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Dans des conditions de stockage et d'utilisation appropriées, le mélange n'est pas chimiquement réactif.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable s'il est utilisé et stocké correctement.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu

#### 10.4. Conditions à éviter

Évitez les sources de chaleur et la lumière directe du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas connu

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ils ne se produisent pas dans le cas de l'utilisation prévue.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

ATEmix (orale) 50 000,00 mg/kg

ATEmix (peau) 110 000,00 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 7/10

ATEmix (inhalation, vapeurs) 1 100,00 mg/l

ATEmix (inhalation, brouillards) 150,00 mg/l

Propan-2-ol (CAS 67-63-0)

LD<sub>50</sub> (orale, rat) 5050 mg/kg

LD<sub>50</sub> (peau, lapin) 12800 mg/kg

LC<sub>50</sub> (inhalation, rat) 16000 ppm

2-aminoéthanol CAS: 141-43-5

LC<sub>0</sub> (inhalation, rat) 0,316 mg/l

LD<sub>50</sub> (orale, rat) 1515 mg/kg

LD<sub>50</sub> (peau, lapin) 2881 mg/kg

LD<sub>50</sub> (peau, lapin) 2504 mg/kg

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis..

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis..

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas d'ingrédients répertoriés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne ou d'ingrédients ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

### **Autres informations**

Pas de données

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Propan-2-ol (CAS 67-63-0)

LC<sub>50</sub> (poisson) 9640 mg/l Pimephales promelas

LC<sub>50</sub> (daphnie) >10000 mg/l Daphnia magna OECD 202

LC<sub>50</sub> (poisson) 9640 mg/l / 96 h Acrotylus patruelis

LC<sub>50</sub> (invertébrés) 1400 mg/l / 48 h Acrotylus patruelis

2-aminoéthanol CAS: 141-43-5

LC<sub>50</sub> (poisson) 105 mg/l / 96 h Oncorhynchus mykiss

NOEC (poisson) 1,24 mg/l / 41 jours Oryzias latipes OECD 210

EC<sub>50</sub> (daphnie) 27 mg/l / 48 h Daphnia magna OECD 202

NOEC (daphnie) 0,85 mg/l / 21 jours Daphnia magna OECD 202

EC<sub>50</sub> (algues) 2,8 mg/l / 72 h Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 8/10

Propan-2-ol (CAS 67-63-0)

Biodégradation: 53% en 5 jours (EU C.5 i EUC.6)

2-aminoéthanol CAS: 141-43-5

Biodégradation: >90% en 21 jours (OECD 301A)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Propan-2-ol (CAS 67-63-0)

log Po/w=0,05

2-aminoéthanol CAS: 141-43-5

log Po/w=-1,91 OECD 107

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de ce mélange ne répondent pas aux critères applicables PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas d'ingrédients répertoriés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne ou d'ingrédients ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

### 12.7. Autres effets néfastes

Le mélange n'est pas classé comme dangereux pour la couche d'ozone.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

Conserver les résidus dans les récipients d'origine.

Ne pas contaminer les égouts.

Le code de déchet doit être attribué sur le lieu de sa fabrication.

#### Emballage

Méthodes de traitement des déchets en accord avec les réglementations en vigueur.

Uniquement les emballages complètement vides peuvent être recyclés.

#### Code des déchets

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

étiquette d'avertissement

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 9/10

### d'environnement

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission
- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006
- Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

#### EU-REACH (1907/2006) - Annexe XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique de ce mélange n'a pas été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet des Phrases-H citées dans la rubrique 3

- H225** Liquide et vapeurs très inflammables.  
**H302** Nocif en cas d'ingestion.  
**H312** Nocif par contact cutané.  
**H314** Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
**H315** Provoque une irritation cutanée.  
**H319** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**H332** Nocif par inhalation.  
**H335** Peut irriter les voies respiratoires.  
**H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Abbreviations and Acronyms:

IUCLID International Uniform Chemical Information Database

ESIS European Chemical Substances Information System

ECHA Website

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

CLP: Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL: Dose dérivée sans effet

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

LC50: Concentration létale à 50%

LD50: Dose létale à 50%

PBT: Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC: concentration prédite sans effet

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable

#### Autres informations

Le produit décrit dans la fiche de données de sécurité doit être stocké et utilisé conformément aux bonnes pratiques industrielles et dans le respect de toutes les dispositions légales.

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité, basées sur l'état actuel des connaissances, visent à décrire le produit du point de vue de la législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement. Elles ne doivent pas être considérées

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



### 00495 Stain Cleaner Strong Type

Date d'émission: 09.12.2022

Révision:

Page: 10/10

comme une garantie de certaines propriétés.

Nous ne pouvons faire aucune déclaration ou garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations ou la qualité ou les spécifications de tout produit, substance ou mélange dont il est question dans le présent document.

Il incombe à l'utilisateur de créer les conditions d'une utilisation sûre du produit et il assume la responsabilité des conséquences résultant d'une mauvaise utilisation de ce produit.

Przedsiębiorstwo EKOS S.C.

80-177 Gdańsk, ul. Lubczykowa 5

[ekos@ekos.gda.pl](mailto:ekos@ekos.gda.pl)

[www.ekos.gda.pl](http://www.ekos.gda.pl)